

au sein de la commission. Cet été, on a vu les pêcheurs d'une autre nation au large des Grands Bancs lorsque pour la première fois, on a aperçu deux chalutiers russes. Jusqu'ici, la Russie n'a pas fait partie de la commission Nord-Atlantique. Nous sommes très fiers de ce que notre sous-ministre des Pêcheries, M. Stuart Bates, ait été choisi comme premier président de la commission de l'Atlantique-Nord. Nous sommes fiers également,—je ne sais pas si c'est parce que M. Bates était président,—que la commission ait choisi l'Université Dalhousie à Halifax comme son centre d'opérations. Cela aidera notre école des Pêcheries et les provinces Maritimes tireront profit du fait que cette importante commission s'est établie à Halifax.

Dans le Pacifique-Nord, un nouveau traité qui a été adopté par le Parlement l'an dernier, le traité du Pacifique-Nord, est en vigueur. Le Japon, les États-Unis et le Canada y adhèrent. Ce traité porte sur la conservation des grandes pêches du Pacifique-Nord. Ici encore, j'ai pu choisir comme notre représentant un pêcheur, fils et petit-fils de pêcheur, qui a lui-même fait la pêche au flétan sur tout le littoral, M. James Cameron. Il a déjà assisté à la première réunion et s'est très bien tiré d'affaires. Cette nomination a raffermi la confiance des pêcheurs de notre province puisqu'ils peuvent maintenant participer directement aux délibérations de cette commission internationale.

En outre, je suis encore plus fier d'annoncer que le même M. Stuart Bates a été choisi comme président de la commission du Pacifique-Nord. Là encore, la même chose s'est répétée et on a choisi une université canadienne, l'Université de la Colombie-Britannique, comme centre permanent de cette nouvelle commission scientifique chargée de régir les pêcheries du Pacifique-Nord.

Un autre traité est la convention internationale sur la chasse à la baleine; nous sommes un des dix-sept pays qui y adhèrent. A diverses époques, nous avons eu un certain nombre de postes de chasse à la baleine sur la côte de l'Atlantique. La chasse à la baleine a beaucoup diminué dans le nord de l'Atlantique, mais nous avons un poste de chasse sur la côte du Pacifique, à Coal-Harbour. L'an dernier, on y a tué 539 baleines. La Commission chargée de surveiller la chasse à la baleine en haute mer et d'établir les méthodes de chasse tiendra sa prochaine réunion à Tokyo. Cette réunion présente pour nous un intérêt particulier, vu que le nord du Pacifique est la seule région où nous faisons la chasse à la baleine et nous parta-

geons cette industrie avec le Japon et la Russie. Deux choses nous intéressent. Pour la première fois, on recommande l'établissement d'une limite quant au nombre de baleines à capturer dans le nord du Pacifique. Cette question intéresse notre flotte.

En second lieu, les délégués discuteront si les hélicoptères peuvent être employés pour tuer les baleines. On se sert actuellement d'hélicoptères pour les repérer, mais la question de savoir si l'on permettra aux équipages de porter des harpons pour tuer les baleines figurera à l'ordre du jour. Cette question nous intéresse parce que nous n'exploitons pas de grosses baleinières; notre activité s'effectue du rivage, mais elle pourrait se prêter à l'emploi d'hélicoptères. Parlant des succès que nous avons remportés dans l'établissement de ces traités internationaux pour la conservation des pêcheries hauturières, je voudrais mentionner une pêche intérieure très précieuse, celle des Grands lacs, que nous partageons avec nos voisins des États-Unis. Ces pêcheries ont diminué de façon alarmante ces dernières années, à cause des incursions des lamproies qui suçent le sang des autres poissons. La lamproie gagne les lacs Ontario, Erié, Huron, Michigan et vient maintenant de pénétrer dans le lac Supérieur. Les pêcheries commerciales d'Ontario relèvent du gouvernement ontarien qui nous presse de l'aider.

Nous avons pressenti le gouvernement des États-Unis en vue de la conclusion d'un autre traité international pour l'extermination de la lamproie et le développement de ces pêcheries, à l'exemple de ce que nous avons fait à l'égard des deux côtes. Malheureusement, il y avait conflit quant à la compétence aux États-Unis, les pêcheries relevant au premier chef des États. Je pense qu'il y a sept États différents situés le long des lacs et il semble que certains n'ont pas cédé trop volontiers leur compétence au gouvernement fédéral des États-Unis. Quoi qu'il en fût, nous ne pouvions pas conclure un traité, mais notre gouvernement fédéral avec l'Ontario et le gouvernement de Washington ont lancé de concert un programme que nous poursuivons parallèlement ensemble, programme de lutte contre la lamproie à base de recherches scientifiques.

Nos chercheurs scientifiques pensent qu'il ne s'agit pas seulement de la lamproie, mais de la présence dans les lacs d'un grand nombre de poissons moins précieux qui ont enlevé leur nourriture au précieux merlan, à la truite de lac et au doré. Le gouvernement Ontarien a collaboré à notre programme et je suis heureux de dire que nous avons entretenu les relations les plus agréables avec